

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports, tenue le **mercredi 9 novembre 2011 à 19 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est.

Commissaires présents

Mme Michèle D. Biron, présidente
conseillère d'arrondissement, Saint-Laurent
Mme Élane Ayotte, vice-présidente
conseillère de la ville, Rosemont—La Petite-Patrie
Mme Andrée Champoux
conseillère d'arrondissement, Verdun
M. Vincenzo Cesari
conseiller d'arrondissement, LaSalle
M. Gilles Déziel
conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles
Mme Chantal Rossi
conseillère d'arrondissement, Montréal-Nord
M. Richard Ryan
conseiller d'arrondissement, Plateau-Mont-Royal
Mme Josée Troïlo
conseillère d'arrondissement, LaSalle

Commissaire absent

Mme Manon Barbe
Mairesse de l'arrondissement de LaSalle

Le sujet des Quartiers culturels étant de compétence du conseil municipal, Messieurs Robert Coutu et Edgar Rouleau, membres du conseil d'agglomération, ne participent pas à cette assemblée.

Autres présences :

Mme Marie Cinq-Mars, conseillère associée, mairesse de l'arrondissement d'Outremont
M. Jean-Robert Choquet, directeur, Direction de la culture et du patrimoine
M. Richard Adam, Direction de la culture et du patrimoine

Le quorum est atteint

Assistance :

25 personnes

1. Ouverture de l'assemblée

À 19 h 05, la présidente, Mme Biron, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous.
Elle invite les membres de la commission à se présenter.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Rossi, appuyée par M. Déziel, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Audition des mémoires

Pour les fins du procès-verbal, seules les propositions inscrites dans les mémoires ont été rapportées.

M. Marc-André Perron, CDEC Ahuntsic-Cartierville

Dans son mémoire, la CDEC Ahuntsic-Cartierville se fait le porteur, devant la commission, des réflexions des acteurs du développement économique, social et des organismes

culturels de l'arrondissement intéressés à inscrire Ahuntsic et Bordeaux-Cartierville dans le projet de développement des futurs quartiers culturels de la métropole.

La CDEC soutient financièrement plusieurs entreprises et organismes à vocation culturelle et considère la vitalité culturelle comme un agent du dynamisme économique et social local et comme un élément essentiel à la revitalisation de ses quartiers, la CDEC Ahuntsic-Cartierville a pris l'initiative de regrouper plusieurs acteurs des milieux économiques, culturels et institutionnels du territoire pour :

- a) Discuter des pistes de réflexion mises de l'avant dans le document d'orientation élaboré par la Direction de la culture et du patrimoine.
- b) Positionner l'arrondissement sur le dossier et face aux enjeux des futurs quartiers culturels.

Conformément au concept des quartiers culturels mis de l'avant dans le document d'orientation, la CDEC est d'avis qu'il est essentiel de retenir une vision intégrée, inclusive et décentralisée des arts et de la culture en lien avec les autres enjeux du développement local et de nature à contribuer à l'amélioration de la qualité des milieux de vie.

L'organisme fait état des différents secteurs culturels sur son territoire et distingue les secteurs actuels des secteurs envisagés. Parmi les secteurs actuels, la CDEC fait état des projets de mise en valeur et de développement du couloir Gouin ainsi que du projet de La Maison des Arts et des Lettres Sophie Barat. Quant aux secteurs envisagés, on cite le secteur Chabanel, « Laurentien/Grenet » dans Bordeaux Cartierville ainsi que les artères commerciales. La CDEC formule 10 recommandations.

Mme Nadine Gelly, La Vitrine

Le mémoire de l'organisme présente les propositions suivantes :

De faire appel à ces créateurs pour repenser la signalisation culturelle et augmenter l'interaction, le sentiment d'appartenance et d'identité grâce aussi à des projets qui misent notamment sur la médiation numérique.

Mesdames Denise Péloquin, Isabelle Létourneau et Dominique Barsalou, Comité citoyen Notre-Dame-de-Grâce

Le mémoire du comité citoyen présente les propositions suivantes :

De reconnaître et de développer le Noyau villageois de NDG comme un Quartier culturel.

Mme Elsie Lefebvre, conseillère de la ville, arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension

Le mémoire de l'arrondissement présente les propositions suivantes :

Que soit reconnu et renforcé le caractère culturel de ces trois quartiers :

- Les environs du métro Jean-Talon, dont la future Maison de la culture constituera le cœur;
- Les environs de la Place de la Gare, dans Parc-Extension;
- Les environs du métro Saint-Michel, dont le parc François-Perrault constitue le cœur.

Que la Ville en fasse la promotion;

Que des investissements importants soient consentis en matière d'aménagement :

- qu'on les dote notamment d'un mobilier urbain ayant une signature intéressante;
- que l'art public et les murales y prennent davantage de place.

Dans certains cas (par exemple, dans celui du parc François-Perrault) que des structures d'exposition extérieures permanentes soient installées;

Que les quartiers soient aménagés pour favoriser la marche et encourager la déambulation;

Qu'on dote les quartiers culturels d'une signalisation claire et attrayante;

Que la personnalité propre de chaque quartier soit mise en valeur;

Que des liens d'échange et de complémentarité soient établis entre les quartiers culturels, à l'échelle de la Ville.

M. Frantz Benjamin, conseiller de la ville, arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension

Le mémoire de M. Benjamin présente les propositions suivantes :

Face aux problématiques d'isolement voire de marginalisation que connaissent les citoyens de Saint-Michel notamment ceux de l'est du quartier, M. Benjamin soumet à cette commission, dans le cadre de ses délibérations, de mettre les citoyens au cœur de ses

priorités notamment en demandant à la ville de s'engager à:

- doter le quartier Saint-Michel d'infrastructures culturelles;
- octroyer les ressources nécessaires à l'épanouissement culturel des Micheloises et des Michelois;

Adapter l'offre culturelle aux réalités des résidents de Saint-Michel;

Considérant que la diversité de Montréal est une de ses richesses et cette diversité se repose fondamentalement dans le savoir faire des Montréalaises et Montréalais de toutes origines, la Ville de Montréal dans le développement des quartiers culturels doit :

prendre en compte la diversité du quartier en intégrant systématiquement les composantes du patrimoine immatériel des communautés culturelles à l'offre culturelle du réseau de la culture de la Ville de Montréal;

Considérant l'importance de bâtir les quartiers culturels démocratiques et accessibles, M. Benjamin invite la Ville à poursuivre la démocratisation et la promotion des activités culturelles au sein de ses lieux de diffusion :

- en appuyant en priorité le travail d'initiation et de sensibilisation à la richesse artistique présente et offerte dans les arrondissements auprès des clientèles plus sensibles, notamment les jeunes et les communautés ethnoculturelles;
- en faisant mieux connaître les jeunes artistes et ceux issus des communautés d'origines diverses.

Mme Tassadit Ould-Hamouda et Messieurs Guy Landry et Vartan Cherikian, Société du patrimoine d'expression du Québec

Le mémoire de l'organisme présente les propositions suivantes :

Reconnaître le patrimoine d'expression comme stratégie indissociable au développement des quartiers culturels.

Pour ce faire, il faudra :

- Doter les associations et les communautés culturelles en patrimoine culturel immatériel de lieux et d'espaces pour tenir leurs activités de pratique artistique amateur et de formation (danses traditionnelles, chant, pratique des métiers d'art, etc.);
- Offrir à la population, l'accès à des activités en patrimoine culturel immatériel;
- Organiser des événements communautaires pour renforcer les liens interculturels
- Mettre en valeur la contribution de la pratique culturelle comme moyen de préservation et de transmission des traditions et des savoir-faire;
- Favoriser l'intégration des groupes des communautés ethnoculturelles et l'affirmation de leur identité propre.

Messieurs Francis Farley-Chevrier et Robert Soulières, Union des écrivaines et des écrivains québécois

Dans le cadre de la réflexion sur les quartiers culturels, l'UNEQ s'est demandé ce que pouvait être un quartier culturel du point de vue de la littérature et des écrivains. Il s'agit d'une question complexe, car la littérature et le livre sont des expressions artistiques nomades libres de toute contrainte spatiale. C'est d'ailleurs là l'un de leurs traits les plus remarquables : un bon livre s'ouvre chez soi, dans les transports en commun, à la bibliothèque, dans une file d'attente, dans un café, etc. Toutefois, s'il n'y a pas de lieu spécifiquement associé à l'expérience de la lecture, il existe toutefois des lieux où l'on peut sentir la présence de la littérature, que ce soit par les écrivains qui les ont fréquentés ou par leur présence dans l'imaginaire.

L'organisme formule donc cette recommandation :

la réalisation d'un *walk of fame* (une promenade des célébrités littéraires) qui ornerait le pourtour du carré Saint-Louis.

4. Période de questions des membres de la commission

Aucun commissaire ne prend la parole.

5. Levée de la séance

Avant de lever l'assemblée, Mme Biron, remercie les citoyens, les représentants de la Direction de la culture et du patrimoine ainsi que les commissaires. Elle informe les citoyens qu'une dernière séance d'audition des mémoires se tiendra le mercredi 16 novembre.

À 21 h 10, sur une proposition de Mme Rossi, appuyée par l'ensemble des commissaires, l'assemblée est levée.

ADOPTÉ LE : 30 OCTOBRE 2012

ORIGINAL SIGNÉ

Mme Michèle D. Biron
Présidente

ORIGINAL SIGNÉ

Edwige Noza
Secrétaire recherchiste